

Un permis de feu est requis pour toute activité impliquant des flammes nues ou produisant de la chaleur ou des étincelles, y compris le brasage, le découpage, le meulage, le soudage ainsi que des travaux sur toiture bitumineuse.

Nouveaux permis de feu

Placer tous les permis non utilisés dans la pochette ci-dessous.

Conservation du permis de feu complété

Conserver tous les permis complétés dans un endroit désigné pour examen et vérification. Veiller à ce que les deux parties de chaque permis soient incluses.

Commander de nouveaux permis de feu

La commande peut être effectuée auprès soit de votre ingénieur local Swiss Re Corporate Solutions soit de votre souscripteur d'assurance.

Besoin urgent d'un permis de feu ?

Imprimer une copie du permis à partir de la copie numérique disponible via votre ingénieur local de Swiss Re Corporate Solutions local ou de votre souscripteur d'assurance.

Conseils pour l'impression du permis de feu numérique

Imprimer la page du permis dans sa totalité sur du papier standard. Plier le permis imprimé en deux en suivant la ligne prévue et coupez-le en deux parties.

Car ce permis ne comprend pas de copie carbone, il est important de veiller à ce que l'ensemble des détails soit transféré sur les deux parties du permis.

NOUVEAUX PERMIS

Quand utiliser ce permis ?

Ce permis est requis pour tout travail par point chaud, indépendamment de la raison ou de la durée du travail requis (effectué en interne ou par un sous-traitant extérieur).

Le travail à chaud comprend entre autres :

- soudage et brasage
- activités à flamme nue
- tout travail de toiture bitumi-neux
- tout travail sur canalisation avec utilisation de chaleur
- broyage et coupage
- toute activité qui peut produire des étincelles ou de la chaleur.

Aucun permis n'est nécessaire si la zone est destinée et dédiée à ce travail par point chaud. Cette pièce doit remplir les critères suivants :

- atelier de construction non-combustible y compris les matériaux d'isolation ;
- rideaux de soudure qui atteignent le sol
- ou obstacles solides et non-combustibles pour séparer la pièce d'autres zones ;
- les liquides inflammables et combustibles devraient être stockés dans une armoire approuvée ou sur rétention métallique adéquate à cet effet ;
- Une inspection de ce lieu devrait être régulièrement effectuée afin de garantir à ce que les critères ci-dessus cités soient toujours respectés.

Qui devrait délivrer ce permis ?

Une personne compétente de l'organisation devrait être choisie comme responsable autorisé à approuver le travail par point chaud.

Au minimum, la personne devrait avoir des connaissances dans le domaine des systèmes de protection incendie. Elle devrait également être consciente des risques du travail par point chaud et des sources d'ignition et savoir comment réduire l'exposition pendant le travail par point chaud.

Un sous-traitant, un membre du personnel intérimaire ou un tiers (salarié externe) ne devrait pas être choisi en tant que responsable autorisé.

Veiller au respect des précautions du permis

Le responsable autorisé est chargé de veiller à ce que toutes les précautions aient été prises avant de délivrer le permis. La ou les personne(s) qui exécute(nt) les travaux est/sont responsable(s) du respect de toutes les précautions prévues par le permis signé afin de garantir des conditions sûres de travail par point chaud.

Si le gestionnaire autorisé remarque une modification des conditions ou que les précautions ne sont plus prises, il faut arrêter le travail.

Pourquoi utiliser ce permis ?

Le travail par point chaud est une des sources d'ignition les plus fréquentes qui provoquent un départ de feu. Ces départs de feu peuvent être contrôlés par des sprinklers ou les pompiers, mais les dommages causés par la fumée et l'eau sont généralement importants.

Lorsque l'on perd le contrôle d'un départ de feu, ceci pourrait se développer en incendie non-contrôlé, devenant une menace majeure qui pourrait se propager vers l'ensemble du site entraînant un sinistre total.

Dans la plupart des cas, un tel sinistre aurait pu être évité grâce à des méthodes de travail sûres, une bonne politique concernant le travail par point chaud et son exécution par la direction et les employés.

Le permis fournit aux sous-traitants, aux employés et au responsable autorisé du permis une liste précise d'exigences et de précautions qui doivent être respectées afin d'éviter qu'un départ de feu ne survienne.

Garantir que votre infrastructure, bâtiment ou usine soit opérationnel demain est de la responsabilité de tous aujourd'hui.

Permis actif : si un permis est placé dans la section ci-dessous, le travail par point chaud est en cours et toutes les précautions doivent être mises en œuvre. Les systèmes de protection incendie doivent être en service et le surveillant incendie doit être présent et prêt à intervenir avec un moyen de premiers secours (extincteur/RIA).

Délivrer un permis de feu

Un permis peut seulement être établi par un responsable autorisé du travail par point chaud. Suivez les étapes ci-dessous :

- Prendre un nouveau permis et compléter toutes les informations.
- Confirmer physiquement que toutes les précautions mentionnées sur le permis ont été mises en œuvre.
- Couper le permis et placer le recto du permis dans la pochette ci-dessous.
- Afficher le verso du permis au niveau de la zone de travail par point chaud.

Surveillance incendie et contrôle régulier

Un surveillant incendie est à mettre en place pendant toute la durée du travail par point chaud, les pauses et après le travail. Ensuite, la période de contrôles réguliers doit être rigoureusement suivie pour vérifier toute possibilité de rallumage ou de fumée (feu couvant).

La période de surveillance incendie doit être d'au moins 60 minutes. Une évaluation du risque sera nécessaire pour déterminer la période de surveillance régulière adaptée. Voir les tableaux ci-dessous.

Zone du travail par point chaud

La zone critique se situe dans un rayon de 15 mètres autour du travail par point chaud qui est en train d'être exécuté. Il est important de veiller à ce que tous les combustibles, les produits inflammables et les atmosphères explosibles soient éliminés ou dans le cas de combustibles éventuellement recouverts d'une bâche incombustible avant que le travail ne commence.

Penser à l'environnement

Si le permis est à l'extérieur ou dans un environnement mouillé, placer le permis dans une chemise ou un récipient en plastique fermé hermétiquement et l'afficher ensuite au niveau de la zone de travail par point chaud.

PERMIS EN COURS

Avant le travail par point chaud

- Veiller à ce que toutes les personnes concernées soient conscientes de la surveillance après travaux et des périodes régulières de surveillance requises. Prévoir l'achèvement total du permis avant la clôture des activités, y compris la période de surveillance.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de défaillances de la protection incendie aux sprinklers ou aux systèmes d'extinction du gaz dans cette zone.
- Le système de détection automatique d'incendie directement au-dessus de la zone de travail par point chaud peut être isolé s'il risque d'être activé intempestivement par le travail par point chaud.
- Veiller à ce que le surveillant incendie défini dispose d'un extincteur portable approprié et indiquer la localisation du RIA le plus proche si applicable.
- Le surveillant incendie n'est pas la personne qui exécute le travail par point chaud.

Pendant le travail par point chaud

- Veiller à ce que le permis de feu soit fixé à la zone de travail par point chaud et à ce qu'il soit présent dans la pochette de permis actifs à tout moment.
- Le surveillant incendie doit être actif et prêt à intervenir avec un moyen de premiers secours (extincteur/RIA) à tout moment durant le travail, pendant les pauses et pendant encore 60 minutes après la fin du travail.
- Si les conditions changent pendant que le permis est en cours, le travail par point chaud doit cesser et le responsable autorisé doit le clôturer et émettre un nouveau permis de feu en cas de besoin.
- La durée maximale autorisée d'un permis est d'un seul jour œuvré. Les travaux doivent être entièrement complétés et clôturés avant la fin de l'activité.

Après le travail par point chaud

- Effectuer la surveillance incendie de 60 min ainsi que la période de surveillance régulière comme décrite ci-dessous.
- Rétablir tous les systèmes de détection automatique d'incendie si ils ont été isolés pendant les travaux.

Mettre fin au permis de feu

Un permis de feu prend fin lorsque :

- la surveillance après travaux ainsi que les rondes régulières de contrôle ont été effectuées ;
- le responsable autorisé a inspecté la zone de travail par point chaud et a reçu les deux parties du permis complété ;
- tous les champs, dates et heures, ont été complétés et signés sur le permis.

Durées minimales du contrôle régulier

Evaluation du risque à l'intérieur, en dessous et au-dessus de la zone concernée	Les éléments de construction dans cette zone sont incombustibles	Les éléments de construction dans cette zone sont combustibles
Le contenu et l'équipement sont incombustibles	60 min.	90 min.
Le contenu et/ou l'équipement sont combustibles	90 min.	180 min.

Fréquence du contrôle régulier

Détecteurs de fumée et d'incendie dans la zone	Fréquence minimales de surveillance
Le système de détection est en service	Examen de la zone au moins toutes les 30 min.
Aucun système de détection n'est hors service/isolé.	Examen de la zone au moins toutes les 15 min.

Risk Engineering Services

Kit Permis de Feu